



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 3 avril 2025

Objet : Question parlementaire n° 2153 du 26 mars 2025 de Madame la Députée Corinne Cahen et de Madame la Députée Carole Hartmann concernant « Résolution judiciaire du contrat de travail ».

Madame la Ministre,

En date du 26 mars 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre du Travail et de la Ministre de la Justice.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Corinne Cahen et Madame la Députée Carole Hartmann.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue